



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau
Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**Revision to a Request for Supply
Arrangement - Révision à une demande
pour un arrangement en matière
d'approvisionnement**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Linguistic Services Division / Division des services linguistiques

Les Terrasses de la Chaudière
10, rue Wellington, 5e étage
Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet DAMA Services de traduction	
Solicitation No. - N° de l'invitation EN966-140305/L	Date 2022-02-15
Client Reference No. - N° de référence du client 20140305	Amendment No. - N° modif. 001
File No. - N° de dossier 526zf.EN966-140305	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZF-526-40507	
Date of Original Request for Supply Arrangement 2022-01-31 Date de demande pour un arrangement en matière d'app. originale	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Standard Time EST on - le 2027-03-31 Heure Normale de l'Est HNE	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Gratton, Isabelle	Buyer Id - Id de l'acheteur 526zf
Telephone No. - N° de téléphone (873) 355-9751 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the solicitation. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de l'invitation.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

La modification 001 est émise pour répondre aux questions posées par les soumissionnaires.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 1 :

En ce qui concerne les arrangements en matière d'approvisionnement existants :

- a. L'AMA pour le répertoire du Bureau de la traduction n'a pas été ouvert aux nouveaux fournisseurs depuis longtemps. Pourriez-vous confirmer que les fournisseurs qui ont reçu un AMA suite à la demande d'arrangements en matière d'approvisionnement EN966-140305/J en 2018 sont considérés comme des titulaires d'AMA existants?
- b. Comment les fournisseurs peuvent-ils confirmer leurs inscriptions/qualifications actuelles pour leur AMA du Bureau de la traduction?
- c. Pour le palier 1 de l'AMA indiqué en a, les qualifications ont été effectuées basées sur les ressources individuelles (c.-à-d. une entreprise devait qualifier chacune de ses ressources indépendamment). Il semble que ce ne soit plus le cas et que les fournisseurs sont qualifiés en tant qu'entreprise pour le palier 1 (ou tout autre palier). Compte tenu de ce changement, est-ce que les fournisseurs qui avaient des ressources qualifiées au palier 1 auparavant sont maintenant automatiquement qualifiés au palier 1 dans tous les domaines/combinaisons linguistiques pour lesquels leurs ressources étaient qualifiées?

Réponse 1 :

- a. Oui, les fournisseurs qui ont reçu un arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) à la suite d'une Demande d'arrangement en matière d'approvisionnement antérieurs, y compris la DAMA EN966-140305/J en 2018, sont considérés comme des titulaires d'AMA existants.
- b. Les titulaires d'AMA existant peuvent confirmer leurs qualifications actuelles en consultant l'annexe D de leur AMA. Sur demande, SPAC peut fournir aux titulaires d'AMA une copie de la version la plus récente de leur AMA.
- c. Oui, la qualification des ressources pour le palier 1 n'est plus applicable et les titulaires actuels d'AMA seront automatiquement admissibles au palier 1 dans toutes les combinaisons de domaines et de langues pour lesquels les ressources étaient qualifiées. Les titulaires actuels d'AMA recevront une révision de leur AMA qui tiendra compte de ce changement.

Question 2 :

Nous avons été informé que le Bureau de la traduction ne donne pas de références, mais l'offre technique repose entièrement sur l'utilisation de références pour valider les volumes et les domaines présentés par un soumissionnaire. Pourriez-vous préciser comment les fournisseurs doivent citer le travail effectué pour le Bureau de la traduction?

Réponse 2 :

Les soumissionnaires peuvent utiliser le Bureau de la traduction comme référence. Si le Bureau de la traduction est utilisé comme référence, les soumissionnaires doivent indiquer ce qui suit à O2A – Grille de sélection, de la pièce jointe 1 :

Colonne D – Nom de la/des référence(s) : Bureau de la traduction

Colonne E – Référence(s) Adresse de courriel : btrepertoire.tbdirectory@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

La Direction générale de l'approvisionnement (DGA) enverra un formulaire de vérification des références au Bureau de la traduction pour confirmer les renseignements fournis par les soumissionnaires aux colonnes F à I de chacun des domaines et combinaisons linguistiques sélectionnés.

Question 3 :

Y a-t-il une différence, selon le palier, entre ce que les références d'un fournisseur doivent démontrer en O2? En d'autres termes, veuillez confirmer que, tant que le fournisseur satisfait aux exigences pour le niveau 2 ou le niveau 3 dans M1, les renseignements et les seuils qu'un fournisseur doit respecter pour chaque domaine sont les mêmes.

Ce que nous essayons de confirmer, c'est s'il faut démontrer quelque chose de différent en O2 selon le palier auquel vous soumissionnez, car il semble que pour tous les paliers, la seule exigence est qu'il faut avoir traduit 400 000 mots (ou 100 000 pour les domaines spécialisés) dans un domaine donné quel que soit le palier.

Réponse 3 :

Non, il n'y a pas de différence selon le palier dans ce que les soumissionnaires doivent démontrer en M2, mais il y a des différences au niveau de l'expérience minimale (nombre de mots traduits) requis pour chacun des domaines, selon la catégorie de domaines dont ils font partie : domaine administratif, institutionnels ou spécialisés (voir le tableau 1 dans O2 – Expérience de traduction de la pièce jointe 1, Évaluation technique). Le choix du palier est laissé à la discrétion du soumissionnaire, mais doit être en fonction de sa capacité de traduction quotidienne.

Question 4 :

La pièce jointe 1 – Évaluation technique indique que les soumissionnaires doivent sélectionner le palier approprié pour chaque domaine en fonction de leur capacité de traduction quotidienne et que les soumissionnaires qui seront qualifiés aux paliers 2 ou 3 seront automatiquement qualifiés aux paliers inférieurs. Pouvez-vous confirmer que la qualification automatique s'applique aux titulaires actuels d'AMA qualifiés dans des domaines aux paliers 2 et 3?

Réponse 4 :

Oui, cela s'appliquera également aux titulaires actuels d'AMA. Les titulaires actuels d'AMA recevront une révision de leur AMA pour tenir compte de ce changement.

Question 5 :

Nous souhaitons présenter un AMA à titre de nouveau fournisseur. Notre expérience dans les divers domaines où nous aimerions nous qualifier a été acquise en sous-traitance. Dans ce cas, devons-nous fournir les numéros de contrat, ou suffit-il que nos donneurs d'ouvrage confirment que nous avons bel et bien traduit le nombre de mots inscrit?

Réponse 5 :

Les soumissionnaires doivent fournir le numéro de contrat pour chaque expérience indiqué dans O2A – Grille de sélection de la pièce jointe 1.

Supply Arrangement No. - N° de l'arrangement
EN966-140305/L

Amd. No. - N° de la modif.
001

Buyer ID - Id de l'acheteur
526zf

Client Ref. No. - N° de réf. du client
20140305

File No. - N° du dossier
526zf EN966-140305

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Question 6 :

Nous sommes trois actionnaires, et, dans le cas de l'une des références que nous souhaitons présenter, un seul des trois actionnaires a travaillé pour celle-ci, personnellement et non en tant qu'actionnaire de notre compagnie. Faut-il préciser qui a travaillé pour l'entreprise donné en référence, ou bien suffit-il encore une fois que celle-ci confirme que l'actionnaire a bel et bien traduit le nombre de mots inscrit?

Réponse 6 :

Tel qu'indiqué au paragraphe g) du critère obligatoire O2 – Expérience de traduction de la pièce jointe 1, « Les membres d'une coentreprise peuvent combiner leurs expériences pour répondre à ce critère obligatoire. Exemple : supposons que le fournisseur est une coentreprise constituée des membres X, Y et Z, et que la demande d'arrangements en matière d'approvisionnement exige que le fournisseur ait trois années d'expérience dans la prestation de services de traduction dans un domaine X1. Cette exigence peut être satisfaite par un ou plusieurs membres de la coentreprise. Ainsi, le fournisseur peut indiquer que chaque membre, soit X, Y et Z, possède un an d'expérience pour un total de trois ans. Une telle réponse serait déclarée recevable. »

Non, il n'est pas requis de préciser qui a travailler pour l'entreprise donné en référence pourvu que la référence soit en mesure de confirmer que votre entreprise a bel et bien traduit le nombre de mots inscrits lorsqu'elle recevra le formulaire de vérification des références.

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE LA DEMANDE D'ARRANGEMENT EN MATIÈRE
D'APPROVISIONNEMENT DE MEURENT INCHANGÉES**